Licence SCOCE Carte Neige

Fiche de renseignements

NOM, Prénom :

Date et lieu de Naissance :

Adresse principale :

Adresse secondaire :

Téléphone (Domicile) : Téléphone (Mobile) :

Email :

Pour les mineurs :

Nom prénom du père :

Portable Père : E-mail Père :

Nom prénom de la mère :

Portable Mère : E-mail Mère :

Fiche à compléter et à retourner au SCOCE, Rue du Séminaire, Espace Lapeyrouse, 05200 EMBRUN avec votre règlement par chèque à l'ordre du SCOCE.

Pour toutes demandes de licence, un certificat médical est à joindre obligatoirement à toute inscription (ou questionnaire de santé pour les renouvellements).

Pour toutes informations complémentaires info@scoce.fr

Autorisation Parentale pour mineur

Je soussigné(e) M…….

Autorise mon enfant …….

A pratiquer le ski et à participer aux déplacements du Club.

J'autorise les responsables du club à prendre toutes les mesures qu'ils jugeront nécessaires pour la santé et la sécurité de l'enfant.

A ……., le ……

Signature des parents

A compléter et retourner au SCOCE avec votre fiche de renseignement générale. Pour tout changement de coordonnées au cours de la saison, veuillez m'en informer. Merci.

Les garanties des différentes formules

Assurance	RC Incluse	Option Primo	Option Medium	*Option Fond Medium	Option Famille Medium
Responsabilité Civile - Défense Recours	✔	✔	✔	✔	✔
Frais de secours, de recherche en montagne et de premiers transports médicalisés		✔	✔	✔	✔
Frais de transport sanitaire		✔	✔	✔	✔
Remboursement forfait de remontées mécaniques			✔	✔	✔
Remboursement cours de ski souscrits en lien direct avec une École de Ski (8 jours max)			✔	✔	✔
Perte et vol du forfait saison			✔	✔	✔
Prise en charge, en cas de bris de skis, de la location d'un materiel équivalent pendant 10 jours max			✔	✔	✔
Frais médicaux (dont indemnités journalières en cas d'hospitalisation)			✔	✔	✔
Individuelle accident (capital en cas de décès ou invalidité permanente)			✔	✔	✔
Indemnités en cas de comas			✔	✔	✔
Assistance - Rapatriement			✔	✔	✔

*Les titulaires de l'option Fond Médium sont couverts uniquement pour la pratique du ski de fond et de la randonnée pédestre, avec ou sans raquettes à l'exclusion de tout autre sport.